

Registre public d'accessibilité



SOMMAIRE

1. Pourquoi un « registre public d'accessibilité » ?	3
2. Fiche informative de synthèse.....	4
1 - Présentation de l'établissement :	4
2 - Prestations proposées par l'établissement :	4
3 - Information sur l'accessibilité des prestations :	4
5 – Sensibilisation et formation du personnel :	5
3. Annexes	6

1. Pourquoi un « registre public d'accessibilité » ?

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP) neufs et situés dans un cadre bâti existant, sont tenus¹ de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité avant le 30 septembre 2017.

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations.

Il doit également permettre de faire connaître mais aussi de valoriser les actions mises en œuvre en faveur de l'accueil de tous les publics.

¹ Décret n°2017-431 du 28 Mars 2017 et arrêté du 19 Avril 2017

2. Fiche informative de synthèse

1 - Présentation de l'établissement :

Nom de l'établissement : BErry Sologne Insertion Formation Emploi (BESIFE)

Type de l'établissement : SCOP ARL

Catégorie de l'établissement : catégorie 5 (R)

Adresse : 1 rue du Vieux Noyer 41 130 Selles sur Cher



: 02 54 88 05 23 @ : besife@orange.fr / secretariat-besife@orange.fr

2 - Prestations proposées par l'établissement :

*Rez de chaussée : 1 bureau d'accueil, 2 salles de formation, 1 cafétaria et 1 espace sanitaires
Accueil et orientation du public, démarches administratives, sessions de recrutement et entretiens, formation en salle, espace pour se restaurer (apprenants)*

*Etage : 1 bureau, 1 salle formateurs, 2 salles de formation et 1 espace sanitaires
sessions de recrutement et entretiens, formation en salle, espace pour se restaurer (formateurs), formation en salle.*

Extérieur : 2 parkings

1 parking devant le bâtiment avec 5 places de parking dédiées au personnel et 5 places de parking dédiées au public PSH, 1 parking sur le côté du bâtiment tout public.

3 - Information sur l'accessibilité des prestations :

- L'accès à l'accueil au Rez de chaussée accessible aux personnes en fauteuil roulant avec un ouvrant de 0,96 m.

- L'accès aux salles de formation au Rez de chaussée accessible aux personnes en fauteuil roulant avec des ouvrants et voie de circulation de 0,96 m.

- L'accès à la cafétéria au Rez de chaussée accessible aux personnes en fauteuil roulant avec un ouvrant de 0,96 m.

- L'accès à l'espace sanitaires au Rez de chaussée accessible aux personnes en fauteuil roulant avec un ouvrant de 0,96 m.

- L'accès au bureau à l'étage n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence d'escaliers.

- L'accès à la salle formateur à l'étage n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence d'escaliers.

- L'accès aux 2 salles de formation à l'étage n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence d'escaliers.

- L'accès aux sanitaires de l'étage n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant avec la présence d'escaliers.

5 – Sensibilisation et formation du personnel :

Le personnel du centre de formation BESIFE se tient à disposition pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Des contacts et des ressources sont disponibles pour aider le personnel à accueillir et orienter les personnes en situation de handicap.

Un référent handicap formé est également présent sur site :

Contact : Stéphanie SAULNIER

02 54 88 05 23

Ou par mail stephanie.s-besife@orange.fr

Actions de formation et de sensibilisation du personnel		
Dates	Nom de la formation	Nom des Participants
<i>Les 15/17 et 24 novembre 2022</i>	<i>Devenir référent handicap en centre de formation</i>	<i>Stéphanie SAULNIER</i>

3. Annexes

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ↪ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ↪ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ↪ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ↪ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- ↪ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ↪ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ↪ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.



2) Comment les pallier ?

- ↪ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ↪ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ↪ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ↪ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ↪ Proposez de quoi écrire.
- ↪ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.





GIP ALFA
CENTRE-VAL DE LOIRE



Nos Réf : VH/CD/SEC/039/2022

ATTESTATION DE PRÉSENCE

Je soussigné Monsieur Victor HOUSSET, agissant en qualité de Chargé de mission Projets partenariaux et Professionnalisation des acteurs au GIP ALFA CENTRE-VAL DE LOIRE, atteste de la participation de :

Participant : SAULNIER Stéphanie

Organisme : BESIFE

Sur la session de professionnalisation suivante :

Réunion : Module 4 - DEVENIR REFERENT.E HANDICAP EN ORGANISME DE FORMATION

Date : Les 15, 17 et 24 novembre 2022

Lieux : Session de Professionnalisation en distanciel

Cette attestation a été établie pour servir et faire valoir ce que de droit.

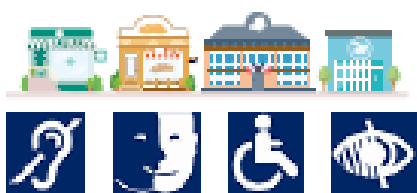
Orléans. Le 1er décembre 2022

Victor HOUSSET
Chargé de mission
GIP ALFA CENTRE-VAL DE LOIRE



Site web: www.alfacentre.org
GIP Alfa Centre-Val de Loire, 10 rue Saint-Étienne - 45000 ORLÉANS
Tél 02 38 77 18 18 - Fax 02 38 62 77 74 - Mail alfacentre@alfacentre.org
SIRET 184 503 092 00019 - APE 6311 Z
Groupement d'Intérêt Public financé par l'Etat et le Conseil Régional Centre-Val de Loire, bénéficie du soutien du FSE





Accessibilité de l'établissement



Bienvenue chez BÉrry Sologne Insertion Formation Emploi (BESIFE)

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé oui non

→ Le personnel connaît le matériel oui non



Contact : Réfèrent handicap Stéphanie SAULNIER 02 54 88 05 23



Consultation du registre public d'accessibilité :




à l'accueil






sur le site Internet


N° SIRET : 533 971 107 00016


Adresse : 1 rue du Vieux Noyer 41130 Selles sur Cher


 4.



 Ce service sera accessible le :


 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)


 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 oui non


 5.



 Ce service sera accessible le :


 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)


 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 oui non


 6.



 Ce service sera accessible le :


 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 oui non

 7.

 Ce service sera accessible le :

 Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)

 Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 oui non